

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	CPGR/91/1 Rev. Mars 1991
	联合国粮食及农业组织	
	FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS	
	ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	
	ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION	

F

COMMISSION DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES

Quatrième session

Rome, 15-19 avril 1991, Salle Verte

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. Election du Président et des Vice-Présidents
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la session
3. Rapport de la dernière session du Conseil de la FAO et des sessions du Groupe de travail

Le Président du Groupe de travail présentera les rapports des quatrième, cinquième et sixième sessions du Groupe de travail. Le rapport de la sixième session ne sera présenté qu'oralement.

4. Le Système d'information mondial sur les ressources phylogénétiques: application de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques

Après un bref historique, le document présentera les grands principes et la structure actuelle du Système mondial actuellement mis en place comme le prévoit l'Engagement international. Il identifiera également les éléments du Système mondial qui existent déjà et ceux qui sont encore au stade de l'élaboration ou à l'étude, et demandera des indications à la Commission le cas échéant. Il insistera spécialement sur les négociations en cours pour l'application de la résolution concernant les droits des agriculteurs, et ses liens avec un Fonds international, l'éventuel plan d'action et la mise en place d'un comité consultatif de la Commission.

5. Mécanismes visant à faciliter les échanges de matériel génétique, d'informations et de technologies

Faciliter les échanges de matériel génétique: le réseau de collections de base "ex situ" et le réseau d'aires de conservation "in situ"

Conformément à l'Article 7 de l'Engagement international, et aux recommandations de la troisième session de la Commission, le document d'information, qui doit être préparé conjointement par la FAO et par le CIRP, fera le point sur des progrès réalisés dans la constitution du réseau ex situ de collections de base sous les auspices ou la juridiction de la FAO, ainsi que des efforts faits pour son unification et le registre CIRP des collections de base. Il indiquera également l'état d'avancement des normes techniques pour les banques de gènes qui acceptent de participer à ce réseau. Enfin, le document donnera des informations et demandera des indications à la Commission, sur la participation de la FAO à l'initiative norvégienne pour la création d'une banque de semences internationale dans les conditions de pergélisols de Svalbard.

Conformément aux recommandations de la troisième session de la Commission, le document comprendra une étude de la faisabilité et des stratégies possibles pour l'établissement d'un réseau d'aires de conservation in situ.

Faciliter les échanges d'informations et de technologies: l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et le système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques (SMIAR/RP)

Conformément à l'Article 7 de l'Engagement international, la troisième session de la Commission des ressources phytogénétiques a demandé à la FAO d'évaluer périodiquement l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et de créer un SMIAR/RP afin de faciliter l'échange d'informations et de technologies pour la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques. Compte tenu de la coopération entre la FAO et le CIRP décidée à ce sujet, le document d'information sera préparé conjointement par ces organisations; il indiquera les progrès réalisés en matière de création du Système mondial d'information et de préparation de la publication, et demandera des indications à la Commission si nécessaire. Ce document fera aussi rapport sur l'élaboration de questionnaires visant à faciliter la préparation, par les Etats Membres, des rapports relatifs à leurs ressources phytogénétiques nationales visés à l'Article 11 de l'Engagement international, car ces rapports seront une importante source d'information pour le SMIAR/RP et pour l'état des ressources phytogénétiques dans le monde.

6. Activités de la FAO et programmes futurs concernant les ressources phytogénétiques

Conformément à son mandat, la Commission examinera la politique, le programme et les activités de la FAO touchant aux ressources phytogénétiques. Le document d'information sera en deux parties, consacrées aux ressources génétiques agricoles et forestières.

7. Biodiversité et ressources phytogénétiques

A la demande de la dernière session de la Commission, ce document traitera de questions de politiques touchant à la biodiversité et aux ressources phytogénétiques. Il abordera la relation qui existe entre la biodiversité et les ressources phytogénétiques et présentera un aperçu des efforts et activités en cours concernant la diversité biologique, à l'intérieur et à l'extérieur de la FAO. Il examinera le rôle de la FAO en la matière et identifiera les domaines dans lesquels une coopération avec d'autres organisations est nécessaire. Conformément à la demande de la dernière session du Conseil de la FAO, il examinera également le rôle de la Commission et ses domaines-d'activités, afin d'assurer cette coopération dans les différents domaines de la diversité biologique.

8. Code international de conduite pour la collecte et le transfert du matériel génétique végétal

La troisième session de la Commission des ressources phytogénétiques a estimé que l'une de ses principales tâches consistait à élaborer des accords internationaux pour la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques. A cet égard, elle a recommandé l'élaboration d'un code de conduite "pour les collecteurs internationaux de matériel génétique, prenant également en considération la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques". Le document présente le projet de code de conduite préparé par le Secrétariat en coopération avec le Groupe de travail de la Commission; il invite la Commission à formuler des commentaires et à l'approuver.

9. Programme de travail général du CIRP et activités communes FAO/CIRP

Comme l'a recommandé la troisième session de la Commission, la FAO et le CIRP ont élaboré et signé un memorandum d'accord sur la coopération au niveau des programmes. Conformément aux recommandations de la quatrième session du Groupe de travail, le premier mémorandum prévoit que le CIRP fasse rapport à la Commission sur son programme général. Le document d'information sera composé de deux parties, une devant être préparée par le CIRP, concernant ses activités en cours et prévues et l'autre, devant être rédigée conjointement par la FAO et par le CIRP, consacrée aux activités communes.

10. Biotechnologies et ressources phytogénétiques

A la demande de la dernière session de la Commission, ce document traitera des questions de politiques concernant les biotechnologies et les ressources phytogénétiques. Il comprendra un rapport intérimaire technique sur les innovations biotechnologiques, et leurs effets possibles sur la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques et mettra en particulier l'accent sur le rôle et les activités de la FAO, les incidences juridiques de ces biotechnologies, avec des informations sur les débats en cours, les activités concernant les droits de propriété et la législation relative à la sécurité des biotechnologies pour la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques, et la suite donnée à la recommandation de la troisième session de la Commission des ressources phytogénétiques, demandant à la FAO de préparer un code de conduite pour les biotechnologies "dans la mesure où elles intéressent la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques".

11. Ordre du jour, date et lieu de la prochaine session. Avenir de la Commission
12. Autres questions
13. Adoption du rapport